

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 32603 B1** (51) Cl. internationale : **A61G 17/02**

(43) Date de publication :
01.09.2011

(21) N° Dépôt :
33660

(22) Date de Dépôt :
01.03.2011

(30) Données de Priorité :
01.08.2008 IT BS2008U000025 ; 06.03.2009 IT BS2009U000006

(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT :
PCT/IT2009/000345 30.07.2009

(71) Demandeur(s) :
**ANIMA DESIGN S.R.L., PIAZZETTA A. B. MICHELANGELI, 1 I-25020 PONCARALE
BRESCIA (IT)**

(72) Inventeur(s) :
MALANDRA, Gianluca ; MALANDRA, Maria Daniela

(74) Mandataire :
SABA & CO

(54) Titre : **PROTECTION EXTERIEURE POUR CERCUEILS, SARCOPHAGES, URNES
FUNERAIRES ET ANALOGUES**

(57) Abrégé : La présente invention concerne une protection extérieure pour cercueils, sarcophages, urnes funéraires et analogues, dont la particularité réside en ce qu'elle comprend au moins un film adhésif (2) qui peut être appliqué de façon uniforme sur toute la surface extérieure d'un cercueil (3) ou analogue.

ABREGE

La présente invention concerne une protection extérieure pour cercueils, sarcophages, urnes funéraires et analogues, dont la particularité réside en ce qu'elle comprend au moins un film adhésif (2) qui peut être appliqué de façon uniforme sur toute la surface extérieure d'un cercueil (3) ou analogue.

(ONZE PAGES)

ANIMA DESIGN S.R.L
P. P. SABA & CO., Casablanca

05 SEPT 2011

WO2010/013280

PCT/IT2009/000345

PROTECTION EXTERIEURE POUR CERCUEILS, SARCOPHAGES,
URNES FUNERAIRES ET ANALOGUES

DOMAINE TECHNIQUE

La présente invention concerne une protection extérieure pour cercueils,
5 sarcophages, urnes funéraires et analogues.

ART ANTERIEUR

Dans le domaine des entreprises et analogues, les types connus de cercueils
actuellement utilisés sont généralement faits en bois et peints par la suite pour la
décoration en fonction des besoins de la personne ayant commandé le cercueil.

10 Ces cercueils peints présentent toujours des inconvénients, du fait que les
peintures utilisées sont toxiques pour l'environnement et pour les ouvriers utilisant
ces peintures durant le processus de peinture du cercueil.

Cette toxicité est observée aussi dans les régions proches des usines de
fabrication des cercueils.

15 Les services de santé locaux compétents détectent en fait un taux élevé de
pollution et de toxicité relative aux émissions des vapeurs libérées par les peintures
des cercueils.

20 Par exemple, vu la productivité annuelle qui équivaut sur le marché italien
seul 550,000 cercueils par an, et vu une consommation moyenne de 4 kilogrammes
de peinture nécessaires pour peindre un seul cercueil, la consommation s'élève à
2,200,000 kilogrammes de substances très toxiques qui sont dispersées dans
l'environnement, dans l'atmosphère ou dans le sol, en fonction du fait si le cercueil
est incinéré ou enseveli.

25 De façon plus précise, si le cercueil est enseveli ou placé dans un site, il n'est
pas évacué et demeure toxique et nocif pendant une période de temps qui est
actuellement égale en Italie, de par la loi, à dix ans.

Lorsque cette période de temps s'écoule, les cercueils sont exhumés et sont
évacués avec difficulté, très souvent au moyen d'un procédé qui ne préserve pas
l'environnement.

30 Quant aux cercueils conçus pour l'incinération, ceux-ci sont brûlés dans des
crématoriums, émettant ainsi dans l'atmosphère des fumées toxiques dues à la
combustion des peintures, contribuant ainsi à la pollution.

35 Un autre inconvénient des types connus de cercueil est que l'emploi continu
de bois pour leur fabrication contribue à l'exploitation globale de l'environnement
et de la nature, réduisant de plus en plus le nombre d'arbres particulièrement
valables, comme par exemple le mélèze et le chêne blanc.

Outre la consommation de bois utilisé directement dans la production du
cercueil, on doit prendre en considération le fait qu'une grande quantité de bois est
rejetée ou non utilisée en raison de la présence de défauts de la surface qui ne

sont pas appréciées par les consommateurs, comme par exemple les nœuds et les imperfections dues au grain.

Résumé de l'invention

5 Le but de la présente invention concerne une protection extérieure pour cercueils, sarcophages et analogues, qui résout les problèmes de l'art antérieur.

En fonction de ce but, un objectif de la présente invention consiste à fournir une protection extérieure pour cercueils qui permet d'éliminer totalement ou partiellement la peinture du cercueil.

10 Un autre objectif de la présente invention concerne une protection extérieure pour cercueils qui permet d'utiliser, dans la fabrication du cercueil, le bois aplani qui est normalement considéré une seconde catégorie et, par conséquent, impossible à utiliser.

15 Un autre objectif de la présente invention consiste à réduire considérablement les procédés de préparation du bois utilisé pour préparer des cercueils, comme le rabotage et le ponçage avec divers grains et passes.

Un autre objectif de la présente invention consiste à rendre le cercueil entièrement adéquat pour l'incinération.

20 Ce but, ces objectifs ainsi que d'autres, qui deviendront plus évidents ci-après, sont concrétisés par une protection extérieure pour cercueils, sarcophages et analogues, qui se caractérise par le fait qu'elle comprend au moins un film adhésif qui peut être appliqué de façon uniforme sur la surface extérieure entière d'un cercueil et analogues.

Brève description des dessins

25 D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention deviendront apparents à partir de la description d'un mode de réalisation préféré mais non exclusif d'une protection extérieure pour cercueils, sarcophages et analogues conformément à l'invention, illustrée à titre d'exemple non restrictif dans les dessins annexés, où :

30 La figure 1 est une vue en plan d'un cercueil auquel la protection conformément à l'invention est appliquée ;

La figure 2 est une vue en élévation latérale du cercueil illustré dans la figure 1 ;

La figure 3 est une vue en perspective du cercueil illustré dans la figure 1 ;

35 La figure 4 est une vue en perspective du cercueil illustré dans la figure 1, avec des agrandissements de deux détails ;

La figure 5 est une vue en section d'une partie du cercueil illustré dans la figure 1 ;

La figure 6 est une vue en perspective du cercueil illustré dans la figure 1 durant l'étape de retrait de la protection extérieure.

40

Modes de réalisation de l'invention

Par référence aux figures, conformément à l'invention, la protection extérieure pour cercueils, sarcophages et analogues, désignée généralement par le numéro de référence 1, comprend au moins un film adhésif 2, qui peut être appliqué
5 de façon uniforme sur la surface extérieure entière d'un cercueil 3 et analogue, même sur des surfaces particulièrement complexes, comme par exemple en présence de bords, de moulures et d'autres formes géométriques.

De façon plus précise, le film adhésif 2 peut être appliqué aux surfaces du cercueil 3 au moyen d'une couche adhésive qui est présente sur une face du film.

10 Comme décrit en détail ci-après, la couche adhésive du film adhésif 2 est telle qu'elle permet à l'opérateur du crématorium de retirer aisément le film adhésif 2 du cercueil 3 avant son incinération, de façon à permettre le recyclage de la matière constitutive du film adhésif 2.

Ledit film adhésif 2 qui, dans deux variations alternatives possibles, est fait
15 d'un matériau plastique ou d'un papier écologique, est avantageusement fait d'un matériau recyclable.

Le film adhésif est adéquatement fait par exemple en polypropylène, homopolymère, copolymère, polystyrène, polyéthylène, éthylène, chlorure de polyvinyle, polyméthylméthacrylate, styrène acrylonitrile ou toute autre matière
20 semblable.

Afin de supporter les effets du temps auxquels le cercueil 3 est soumis durant son emploi et autre, le film adhésif 2, qui porte éventuellement des décorations de divers genres en fonction des préférences du client, comme par exemple des
25 décorations fantastiques, naturalistes, militaires, abstraites, religieuses, artistiques, photographiques, avec ou sans lettrage, peut être étanche à l'eau, imperméable à la lumière et résistant au vent et à la chaleur.

Les décorations peuvent être appliquées en utilisant des colorants d'origine animale et végétale qui sont comestibles et, par conséquent, ne sont pas nocifs, ainsi que des adhésifs qui sont de même d'origine animale et/ou végétale.

30 Finalement, le film adhésif 2 peut être monochrome ou multicolore, lisse ou rugueux, brillant ou opaque, respirable ou visible.

Le film est appliqué en le déposant sur les diverses parties du cercueil ou analogue, en éliminant les parties en excès avec un coupeur. En utilisant une source
35 d'air chaud, certaines parties du film sont chauffées afin de le faire adhérer mieux et, par conséquent, l'aligner avec les bords et les coins de toute forme géométrique présente sur le cercueil. Les bulles peuvent être éliminées à l'aide de spatules adéquates.

Le film adhésif 2 peut être un film thermoadhésif, thermorétractable, qui est appliqué sur le cercueil avec la technique de "vide".

40 En pratique, on a trouvé que la protection extérieure pour cercueils, sarcophages et analogues de la présente invention réalise pleinement le but et les

objectifs visés, puisqu'elle permet de couvrir complètement et uniformément les cercueils ou les sarcophages en utilisant un ou plusieurs films adhésifs, qui peuvent aussi être tracés à l'aide d'un pantographe ou générés avec un traceur (cette expression désigne des découpages pour des techniques pré-espacées).

- 5 Essentiellement, si le cercueil est en effet couvert par le film décrit ci-dessus, il est possible d'appliquer des motifs ou des ornements au-dessus dudit film sans que ceux-ci aient la même qualité.

10 De façon plus précise, cet adhésif à couverture entière ou partielle remplace la peinture avec laquelle les cercueils sont habituellement peints, comme il cache les défauts ou défauts du bois dont sont faits les cercueils, lui conférant un aspect agréable même si le cercueil est fait de bois en grume ou de bois recyclé, comme par exemple des pièces ou des panneaux de bois solide de mauvaise qualité, avec des nœuds et des imperfections dues au grain visible, en bois lamellé, en copeau, en contreplaqué, ou en matériaux celluloseux.

- 15 De cette manière, il est possible de combattre l'exploitation des arbres et la pollution atmosphérique.

20 Un autre avantage de la protection conformément à la présente invention est que, vu que le film adhésif est décoré au moyen d'un procédé d'impression, il est possible de représenter le grain d'un bois de bonne qualité, améliorant l'esthétique du cercueil auquel il est appliqué et le raffinant, même si le cercueil est fait d'une matière qui est en soi peu valable.

 Un autre avantage de la protection conformément à la présente invention est que les films adhésifs retirés ne sont pas jetés puisqu'ils sont faits d'un matériau à 100% recyclable.

- 25 De là, aux sites des crématoriums, avant la procédure d'incinération, il est possible de retirer et de recouvrir les films adhésifs, laissant le cercueil à 100% en bois en grume, qui ne cause pas de pollution.

30 La protection conformément à l'invention comprend convenablement un élément de certification qui est associé à l'une des deux surfaces de la protection ou qui est inséré dedans à titre de filigrane, d'hologramme ou de réflecteur et analogues. L'élément de certification atteste que le film utilisé comme protection ne laisse pas de résidus. La reconnaissance de cette particularité est une inspection à exécuter par l'opérateur qui, avant l'incinération, retire les parties en laiton (croix, poignées, etcétera) des cercueils avant de les introduire dans l'incinérateur.

- 35 Un autre avantage de la protection conformément à la présente invention est qu'elle est avantageuse du point de vue économique par rapport à l'art antérieur, puisqu'il y a une économie qui est égale au coût des peintures, au coût d'application de la peinture, au coût de décharge des polluants contenus dans les peintures, aux pénalités dues à un excès de substances nocives introduites dans l'environnement et
40 à la différence de coût entre le bois peu coûteux et le bois de valeur.

 En outre, tous les détails peuvent être remplacés par d'autres éléments techniquement équivalents.

En pratique, les matières utilisées, tant qu'elles sont compatibles avec l'emploi spécifique, ainsi que les éventuelles formes et dimensions, peuvent être n'importe quelles matières répondant aux requis et à l'état de l'art.

- Les révélations des demandes italiennes de modèle d'utilité no.
5 BS2008U000025 et BS2009U000006, dont la présente demande revendique la priorité, sont incorporées dans la présente en référence.

Lorsque les caractéristiques techniques mentionnées dans les revendications sont suivies de signes de référence, ces signes de référence sont inclus à la seule fin de favoriser la compréhension des revendications et de là de tels signes de référence
10 n'exercent pas d'effet restrictif sur l'interprétation de chaque élément identifié à titre d'exemple par de tels signes de référence.

15

20

25

30

35

40

REVENDEICATIONS

- 5 1. Une protection extérieure pour cercueils, sarcophages et analogues, qui se caractérise par le fait qu'elle comporte au moins un film adhésif qui peut être appliqué de façon uniforme sur la surface extérieure entière d'un cercueil et analogue.
2. La protection extérieure conformément à la revendication 1, qui se caractérise par le fait que ledit film adhésif, quand appliqué, peut être retiré.
- 10 3. La protection extérieure conformément à une ou plusieurs des revendications précédentes, qui se caractérise par le fait que ledit film adhésif est fait d'un matériau recyclable.
4. La protection extérieure conformément à une ou plusieurs des revendications précédentes, qui se caractérise par le fait que ledit film adhésif est étanche à l'eau.
- 15 5. La protection extérieure conformément à une ou plusieurs des revendications précédentes, qui se caractérise par le fait que ledit film adhésif est imperméable à la lumière.
6. La protection extérieure conformément à une ou plusieurs des revendications précédentes, qui se caractérise par le fait que ledit film adhésif est résistant au vent.
- 20 7. La protection extérieure conformément à une ou plusieurs des revendications précédentes, qui se caractérise par le fait que ledit film adhésif est fait d'un matériau plastique.
8. La protection extérieure conformément à une ou plusieurs des revendications précédentes, qui se caractérise par le fait que ledit film adhésif est fait d'un papier écologique.
- 25 9. La protection extérieure conformément à une ou plusieurs des revendications précédentes, qui se caractérise par le fait que ledit film adhésif est fait de colorants comestibles.
- 30 10. La protection extérieure conformément à une ou plusieurs des revendications précédentes, qui se caractérise par le fait qu'elle comprend un élément de certification qui est associé à cette protection et qui convient pour être appliqué sur l'une des faces de la protection ou à l'intérieur de la protection.
- 35 11. Un cercueil, comportant un corps en forme de boîte fait d'un bois en grume, qui se caractérise par le fait qu'il comprend une protection conformément à une ou plusieurs des revendications précédentes.
- 40 12. Le cercueil conformément à la revendication 11, qui se caractérise par le fait que cette protection est appliquée de façon uniforme sur la surface extérieure entière du cercueil comme un remplacement au moins partiel de la peinture de finition dudit cercueil.

Nombre de lignes : 260

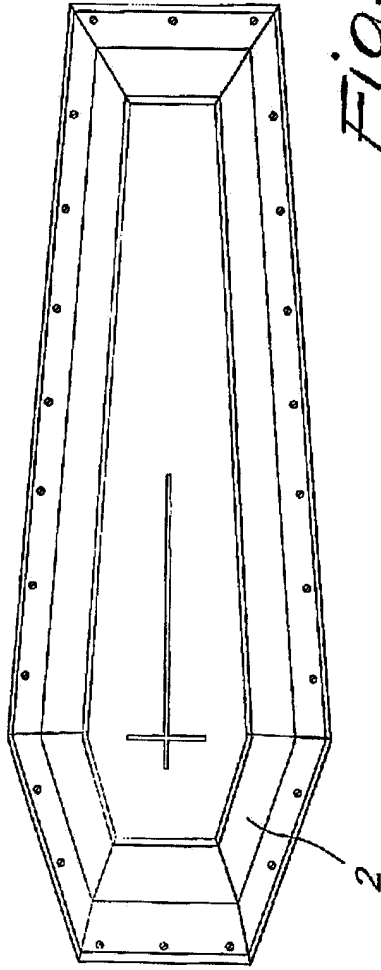


Fig. 1

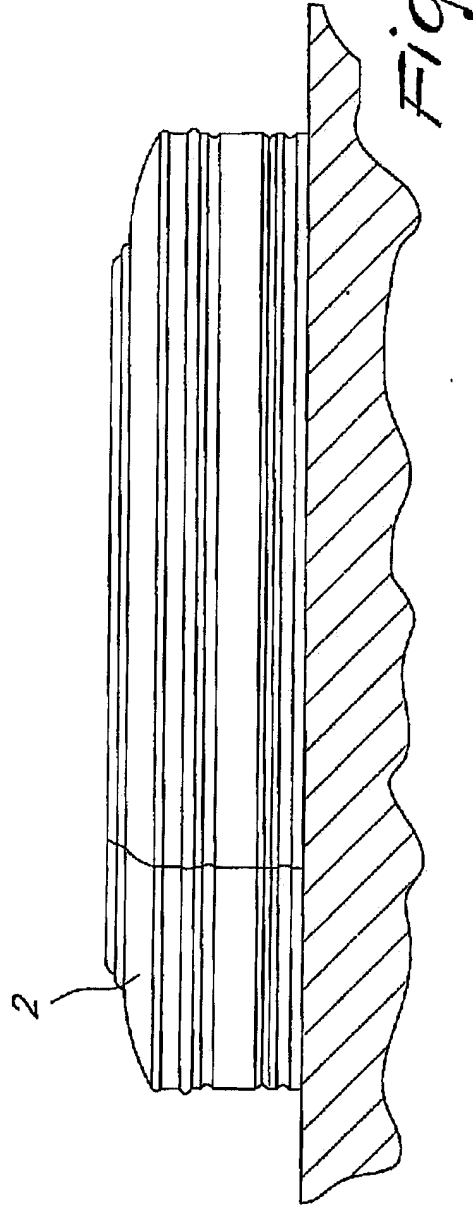


Fig. 2

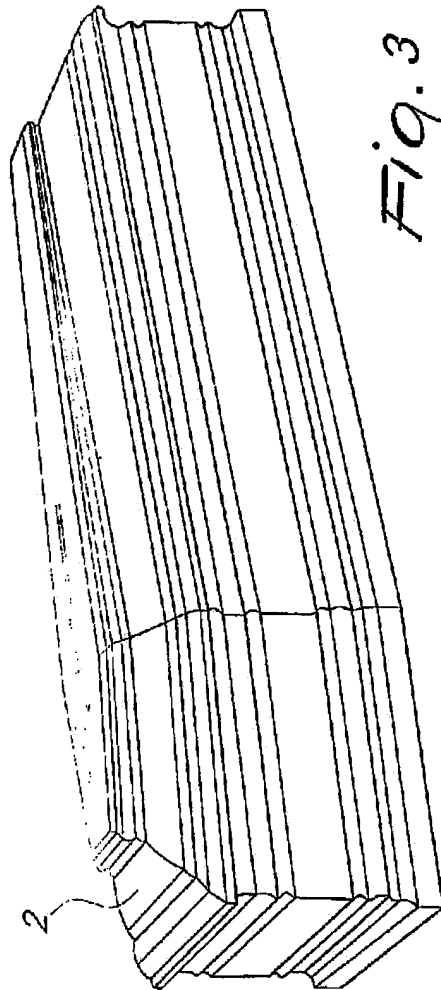


Fig. 3

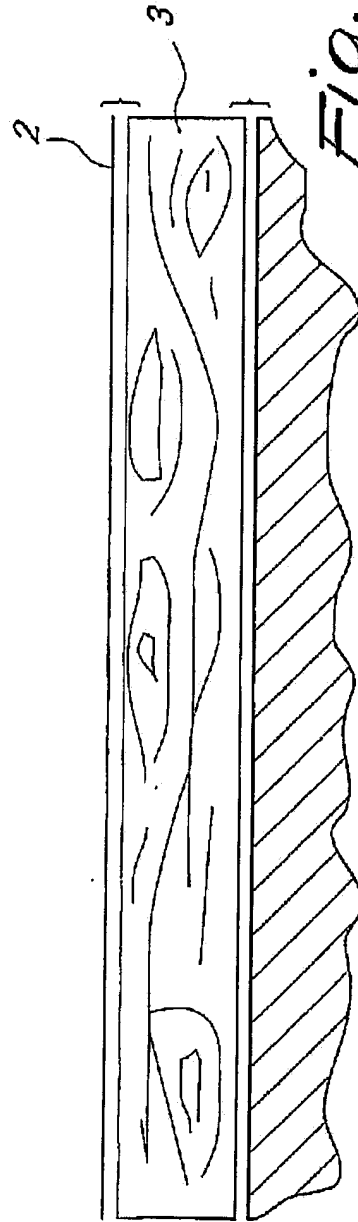


Fig. 5

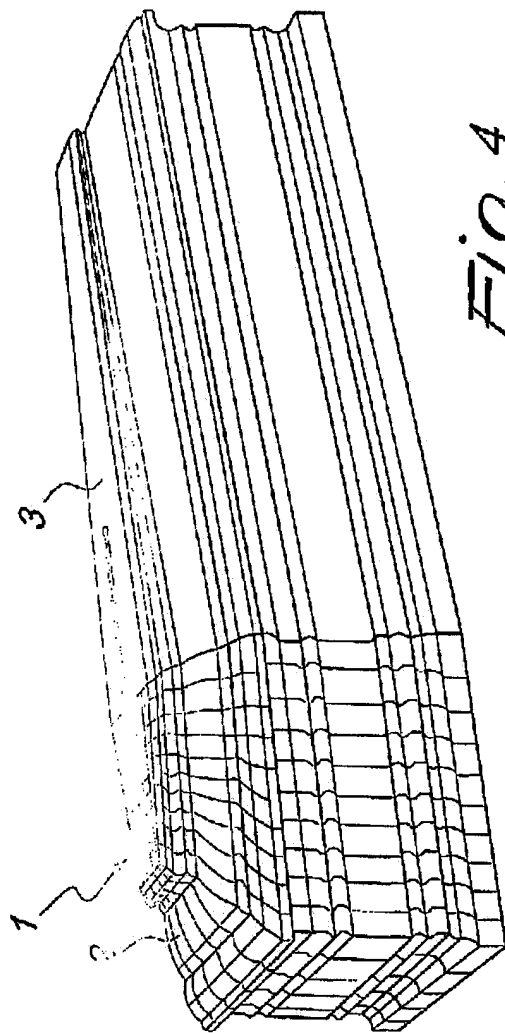


Fig. 4

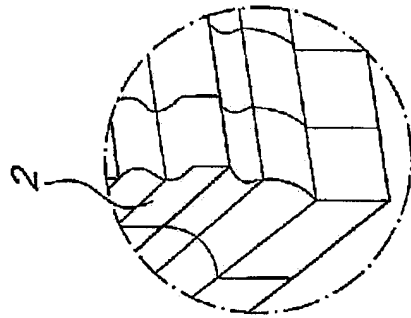


Fig. 4a

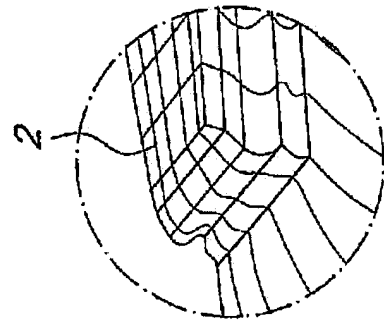


Fig. 4b

1

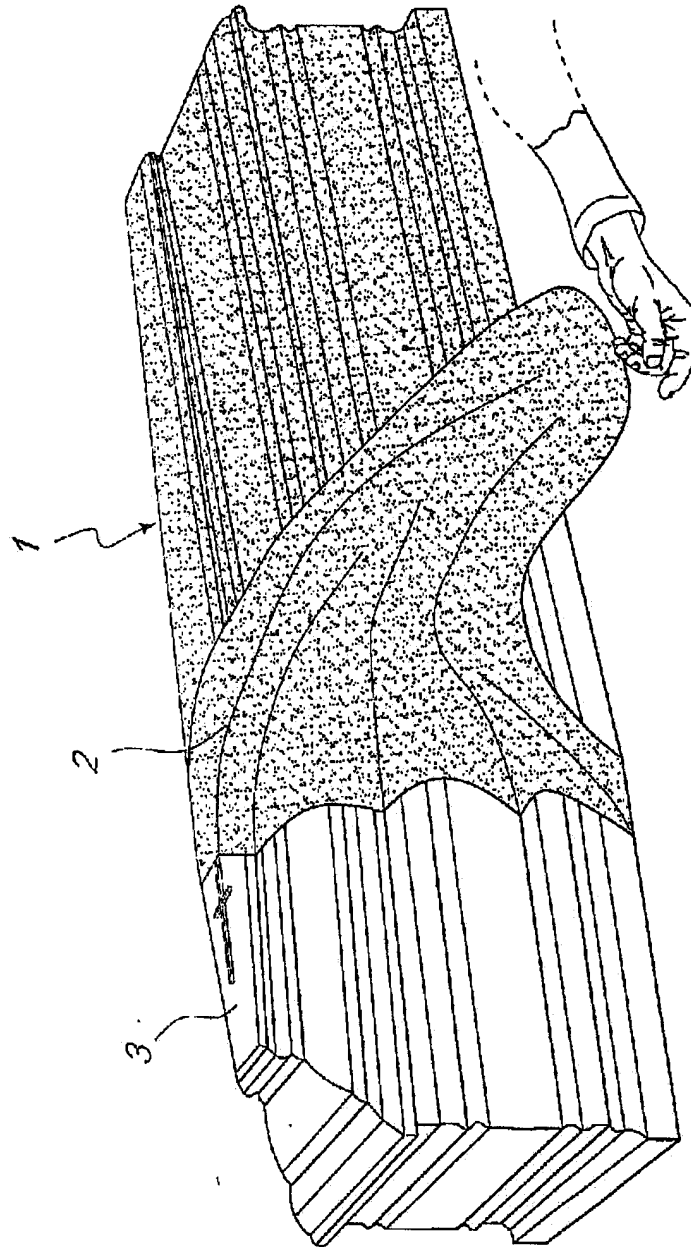


Fig. 6

1